

ils venus à bout, avec leurs bombes et leurs obus dont les deux tiers ne crévaient pas, et dont l'autre ne se rendait pas au but? Le peuple, épouvanté d'abord à la vue des nombreux projectiles, s'était bientôt accoutumé à ce spectacle. Il leur fallut donc se résoudre à prendre la ville d'assaut. Les ravages que causaient dans leur camp les froids rigoureux de la saison, et la picotte qui y sévissait, ne leur permettaient plus de différer. On se hâta donc de préparer quatre ou cinq cents échelles grossièrement faites, et il fut résolu que le trente-un décembre on tenterait un coup de main.

« Dès quatre heures du matin, le capitaine, qui faisait la ronde de nuit, aperçut des signaux près de la porte Saint-Jean. Il donna aussitôt l'éveil. Les sentinelles annoncèrent bientôt que le même signal se répétait partout vers le nord de la ville. Aussitôt le tambour bat, les cloches sonnent l'alarme. Tout s'émeut, tout s'agite; en un instant, les soldats et les citoyens sont sur les remparts. Les vieillards eux-mêmes veulent prêter assistance. Un instant, on craignit que la mauvaise apparence du temps ne leur fit surseoir leur projet; mais comme tout était prêt, ils n'avaient voulu rien remettre et avaient décidé de porter un coup suprême.

« Montgomery, avec neuf cents hommes, se rendit pour attaquer la barrière de Près-de-Ville, au bout sud-ouest de la rue Champlain. Arnold, avec sept cents soldats, devait emporter la barrière du Sault-au-Matelot, au bout de la rue Saint-Pierre, et, pendant cette manœuvre, quelques-uns de leurs affidés devaient, en tirant du fusil et du canon, et en faisant brûler des feux de paille près de la porte Saint-Jean, attirer l'attention de la garnison de ce côté, et diviser ainsi les forces des assiégés. Mais on sait comment ils réussirent. Montgomery fut bientôt tué, et les siens mis en déroute à Près-de-ville. Arnold fut mis hors de combat par une balle qu'il reçut au pied, en se rendant au Sault-au-Matelot. Bientôt les assiégeants aigris, furieux de se voir serrés de près par les soldats de la garnison, se précipitèrent dans les maisons qui bordent le cap, et de là font pleuvoir une grêle de balles sur les troupes du roi qui défendent les barrières du Sault-au-Matelot et de la rue Saint-Pierre.

« Le gouverneur Carleton, qui avait vu l'affaire, envoya des troupes fraîches à la rescousse des assiégés, ayant soin de les faire sortir par la porte du Palais. Les Américains se trouvèrent alors entre deux feux. Un bon nombre d'entre eux avançaient néanmoins, d'une maison à l'autre, vers la barrière du Sault-au-Matelot, sans trop combattre dans la rue. Et de l'intérieur de ces maisons, où ils prenaient refuge, ils tiraient sans être molestés, sur les troupes royales. L'heure, le lieu, les rues étroites et sombres, les avenues tortueuses où se trouvait engagé le combat, la nuit qui prêtait au tumulte, la rigueur du froid, tout semblait concerté pour exciter la fureur des combattants.

« Pendant que les deux troupes ennemies s'acharnaient, l'une à défendre et l'autre à s'emparer de la barrière du Sault-au-Matelot, et que le feu des assiégeants, protégés par les maisons où ils s'étaient réfugiés, incommodait fort les assiégés, M. Dambourgès, qui se trouvait à ce poste, conçut un projet tellement audacieux qu'il ne voulut en faire part à personne, de crainte de passer pour ridicule. Saisissant tout-à-coup une des échelles que les Américains avaient placées contre la barrière pour l'escalader, il la retira vers lui, en se tenant ainsi exposé pendant plusieurs minutes à découvert, au feu des assiégés. Il alla de suite l'appliquer au pignon d'une maison qui abritait une trentaine de Bostonnais, dont le feu bien nourri était dirigé sur ses compagnons d'armes. Il entre par une fenêtre, tombe à l'improviste au milieu de la troupe ennemie, qui le croit suivi de nombreux soldats, et, l'arme au poing, il les somme de se rendre et les fait tous prisonniers. Par cette action hardie, que le major Nairne tenta ailleurs, il assura une batterie qui commandait la rue Saint-Pierre, et contribua grandement au succès de la journée.

« Tout le monde rivalisant de hardiesse et d'efforts, les Canadiens réussirent enfin à accabler les Américains peu disciplinés, peu aguerris, et à leur faire abandonner le poste en toute hâte. Les pertes des Américains s'élevèrent à quatre cent vingt-six prisonniers, y compris quarante-quatre blessés. Le nombre des morts fut aussi considérable. Du côté des assiégés, on n'avait à regretter que la perte de cinq hommes de troupes régulières, et on ne compta que deux blessés.

« En apprenant cette action d'éclat, le gouverneur et son entourage s'empressèrent de féliciter le capitaine Dambourgès, sur la valeur et le sang-froid dont il avait fait preuve en cette circonstance, et, quelque temps après, il fut élevé, en récompense de sa belle conduite, au rang de lieutenant dans le 84^e régiment, dont le premier bataillon fut licencié en 1783, après que l'Angleterre eût conclu la paix avec les États-Unis.

« Des écrivains, d'une autre nationalité que celle du capitaine Dambourgès, se sont permis de défigurer ce fait, pour en atténuer la portée. Ils ont même été plus loin, car ils ont voulu lui enlever le mérite de ce brillant fait d'armes et l'attribuer à des hommes de leur race. Ils ont prétendu que le capitaine Nairne tenta aussi, au Sault-au-Matelot, les mêmes manœuvres et courut les mêmes dangers. Il n'en est pas moins vrai que M. Dambourgès fut le premier à donner l'exemple, le premier à s'exposer avec autant de dévouement et à indiquer aux autres ce qu'il y avait à faire. Que d'autres aient marché sur ses traces, il ne lui reste pas moins la gloire d'avoir conçu le projet, et de l'avoir exécuté avant que d'autres y eussent pensé. Le gouvernement, pour lequel il avait si bien combattu, a pu, dans la suite, sembler méconnaître ses services, mais la postérité ne partagera pas l'indifférence de ceux qui en profitèrent,

et l'histoire n'accréditera pas les insinuations perfides de plumes arbitraires et vénales. Malgré leurs suppositions jalouses, le nom de M. Dambourgès vivra longtemps encore dans la mémoire de ses compatriotes, et la gloire du héros n'en sera pas obscurcie.

L'auteur reproduit ici les témoignages honorables que le Colonel Dambourgès reçut des hommes les plus éminents de la province pour sa bravoure et ses talents militaires, et le courage qu'il déploya, en particulier, dans l'affaire du Sault-au-Matelot.

La guerre finie, Dambourgès s'occupe de ses affaires commerciales.

« Le vingt-huit novembre 1786, M. Dambourgès, qui avait alors quarante-quatre ans, épousa, à Québec, mademoiselle Josephine Boucher, fille de François Boucher, capitaine de vaisseau, marin du haut bord, qui fut nommé plus tard Maître du Havre de Québec, par le lieutenant-gouverneur R. S. Milnes, le 12 août 1803, lors de la résignation de John Steele, écuyer, en récompense de services rendus au duc de Kent, en allant porter pour lui des dépêches à Halifax (a). Sa mère, Josephine Tremblay, la belle meunière (b), comme on l'appela dans le temps, à Québec, l'avait élevée avec soin, et lui avait appris à accomplir le bien, sans bruit, sans éclat. Aussi les pauvres, les malades étaient-ils tendrement soignés par elle, et généreusement soulagés. Ce mariage fut célébré à Québec, par le curé de la ville et paroisse de Notre-Dame, l'infortuné M. Aug.-David Hubert, ami de la famille, père et bienfaiteur de ses ouailles.

Le colonel Dambourgès apparaît sous un nouveau jour. Le rôle du soldat est fini, celui du citoyen commence. On le voit à la tête de toutes les bonnes œuvres, de toutes les entreprises qui peuvent contribuer au bien de ses compatriotes. Et lorsque l'Angleterre se décide, en 1791, à accorder aux Canadiens-Français la constitution qu'ils de mandaient, le colonel Dambourgès est heureux d'aller dans la Chambre d'Assemblée défendre les droits de ses compatriotes. Il avait été élu pour le comté de Devon, qui embrassait alors Saint-Thomas, le Cap St. Ignace, l'Islet, etc.

« Après avoir passé quatre ans en chambre, M. Dambourgès refusa sa réélection, à la suggestion du nouveau gouverneur Lord Dorchester, qui voulait lever un régiment canadien, et s'assurer du concours des personnages les plus influents, afin de faire réussir son plan et d'atteindre l'objet qu'il avait en vue.

« Tous ses contemporains ont vanté sa probité, son désintéressement et la noblesse de sa conduite, pendant ces quatre années employées à servir son pays dans les conseils de la nation. On remarquait en lui un esprit vaste, mais peu cultivé; un langage énergique, mais peu châtié, et un jugement à toute épreuve. Au milieu de ses éloquentes improvisations, il conservait toujours le calme et la réflexion. Toutes ces excellentes qualités étaient rehaussées par un patriotisme pur et éclairé, dont il avait déjà donné en maintes occasions des preuves que personne n'avait oubliées.

« Si, dans une circonstance délicate, M. Dambourgès vota contre le parti qu'il avait soutenu jusqu'alors, c'est qu'il était persuadé que son vote ne nuirait en rien à la cause canadienne, à cause de son peu d'importance. Homme modéré avant tout, il était d'opinion, avec beaucoup d'autres, qu'il ne fallait pas froisser les idées des dépositaires du pouvoir, ni heurter de front leurs préjugés; qu'il valait mieux leur faire une guerre indirecte, diriger la lutte avec patience et modération, et attendre le succès du temps plutôt que des moyens violents.

« En 1796, lord Dorchester étant revenu à son projet de former un régiment canadien, composé de deux bataillons, s'empressa de demander la coopération du colonel Dambourgès, qui s'adjoignit, pour l'aider, son beau-frère, monsieur François Boucher. Le brave soldat de 1775 accepta avec empressement la demande du gouverneur, et parvint bientôt à réunir un grand nombre d'hommes, au milieu desquels se trouvaient beaucoup de vieux militaires de hauts grades, qui avaient servi une trentaine d'années auparavant, dans les guerres de la colonie. « Mon dévouement est devenu suspect, » disait le capitaine Dambourgès, « depuis que j'ai montré de l'indépendance au Parlement. Mais que les masques tombent, et l'on verra si je puis encore remplir mon devoir, et si je sais porter l'épée. D'ailleurs, pour un certain nombre, peu importe; car si j'accepte, on dira que je suis animé de motifs intéressés; si je refuse, on m'accusera de déloyauté. Avec de pareils gens, il n'y a guère de nobles actions possibles: à leur école on ne ferait que des lâches et des hypocrites. »

« Le régiment étant formé, le lieutenant-colonel Joseph de Longueuil fut nommé commandant du régiment, lequel fut appelé « Les Volontaires Canadiens; » sur ses drapeaux on lisait: « Trx us. » M. Louis de Salaberry fut fait major. On y remarquait les capitaines de Bleury, Vassal de Monviel, Louvigny de Montigny, J. B. D'Estimauville, Maurice de Salaberry, frère du héros de Châteauguy, et quelques autres illustrations de l'époque. Les Canadiens s'étaient cotisés entre eux, pour aider la Grande-Bretagne à soutenir les dépenses de la guerre que lui faisaient les démagogues français. Connaissant la pénurie du trésor, ces braves ne s'étaient pas contentés d'employer leur influence pour encourager la formation du régiment, et d'y entrer eux-mêmes comme officiers et comme soldats; mais ils

(a) Le Capt. F. Boucher est mort à Saint-Roch des Aulnets, chez sa fille, veuve M'esse, ainsi que son épouse.

(b) Parce qu'elle était fille d'un excellent meunier de l'île-aux-Cou-dres, où elle avait épousé le navigateur, Frs. Boucher, père de feu Louis-Boucher, écuyer, de Saint-Thomas.

avaient employé leurs revenus, et tout ce qu'ils avaient pu épargner sur leurs ressources comparativement modiques, pour couvrir les dépenses et les frais d'équipement, d'armement, etc. On dit que le colonel de Longueuil soutint ce régiment à ses propres frais pendant un temps considérable, quand les souscriptions prélevées ailleurs furent épuisées. Il fit ainsi des sacrifices immenses pour soutenir ce corps qu'il désignait comme une preuve de la valeur martiale des Canadiens, et comme le résultat de leurs sacrifices pour le service du souverain. Ce régiment passa successivement deux ans à Montréal, deux ans à Sorel, et deux ans à Québec, où il fut licencié. Il était encore alors composé de six cents hommes.

« Pendant qu'il était dans ce corps, M. Dambourgès reçut une commission de capitaine des Grenadiers.

« Le colonel Dambourgès avait une pose fière, une haute taille, un front noble et serein. Ce brave et brillant soldat plut au Prince Edouard, à cause de son grand amour pour la discipline militaire, et des belles qualités dont il avait fait preuve à la tête des compagnies qu'on lui avait confiées. Son Altesse Royale, qui l'appela souvent dans son intimité, le désignait sous le nom de *Capitaine Balafre*; car, à la mémorable journée du Sault-au-Matelot, il avait reçu à la figure un coup de baïonnette ou de sabre qui lui avait fait une cicatrice.

« Il mourut à Montréal, le 13 décembre 1798, et fut inhumé le 15 du même mois, dans l'église paroissiale, voûte Saint-Amable, par M. Désaulnier, curé d'office, au milieu d'un grand concours de citoyens de toutes les classes, jaloux de donner cette marque de respect à un homme qui avait donné, pendant sa vie, l'exemple de toutes les vertus. L'aumônier du régiment, M. François Duval, était présent à l'inhumation. Son corps fut relevé en 1830, et transporté dans la nouvelle église paroissiale de Notre-Dame.

« M. Dambourgès avait cinquante-six ans. Il mourut pauvre et sans rien laisser à sa veuve.

« Il est rare que le génie et la vertu défendent un homme des attaques de la misère. Ces âmes, prodigieuses de dévouement, s'oublient toujours elles-mêmes pour ne s'occuper que du bonheur des autres. M. Dambourgès, honoré du Prince et de l'Etat, ne laissa pas de fortune, et confia, sur son lit funèbre, sa femme et ses enfants aux soins de ses amis qui lui promettaient les faveurs de la cour. Mais les amis moururent eux-mêmes ou furent dispersés. Les événements se succédèrent, puis on oublia d'abord et l'on méconnut ensuite, en hauts lieux, les brillants états de service du héros du Sault-au-Matelot. C'est en présence de ces vicissitudes du sort et de cette indifférence des citoyens, qu'on peut répéter avec le grand poète :

Malheureux l'homme qui fonde
Sur les hommes son appui.

« Cependant, quelques amis dévoués de la famille chez qui les jeunes orphelins avaient été placés, obtinrent, après bien des efforts, pour la veuve de M. Dambourgès, une pension de trente louis sterling, que des circonstances inconnues ont arrêté peu après son décès. Trente livres par an pour une veuve et cinq filles! C'était juste ce qu'il fallait pour prolonger leur indigence. Noble femme, digne du respect de l'avenir, elle vit combien la fortune est légère et la faveur inconstante! Elle tourna ses regards et ses soins vers ces pauvres orphelins incapables de faire un pas dans la vie sans elle. Le monde lui faisant défaut, elle tourna ses regards du côté du ciel, n'attendant plus de secours que de la Providence et remettant avec confiance leur sort entre ses mains.

« Cette bonne et pieuse femme mourut à Québec, dans un état de détresse et de dénûment complet, au mois d'avril 1822, entourée des soins affectueux et des prévenances de quelques amis restés fidèles à la mémoire de son époux, et chez lesquels les cinq filles du colonel furent placées temporairement.

« Hélas! la mémoire de Dambourgès ne put rien contre l'indifférence de l'autorité; et la patrie oublieuse, qui aurait dû adopter ses enfants, ne fit rien pour eux. Si M. Dambourgès se fût dévoué avec moins d'ardeur au service de la cause publique, il eût laissé des richesses à sa famille, d'opulentes dots à ses filles. Il ne leur légua qu'une glorieuse pauvreté. Le gouvernement, dans un jour de remords, se souvint probablement de ce qu'il devait au colonel Dambourgès, et, pour s'en acquitter, il donna à ses filles quelques lots de terre en bois debout dans des cantons alors inaccessibles!... Quelle dérisoire faveur!...

« Un honorable personnage écrivait dernièrement en parlant de ce grand citoyen: « La postérité pourra peut-être élever un monument à Dambourgès, mais, en attendant, le gouvernement devrait comprendre qu'il est de son devoir de ne pas laisser sa famille manquer du nécessaire. »

LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS.

PUTNAM, CONNECTICUT.

Les nombreux lecteurs de l'*Opinion Publique* me pardonneront, sans aucun doute, d'anticiper sur les droits de mes confrères, MM. Mousseau et David, aux colonnes de cet excellent journal, pour faire connaître une des plus grandes œuvres des Canadiens aux États-Unis. Il y a cinq ans, la petite population canadienne de Putnam, Conn., ne possédait qu'une humble chapelle de bois pour la célébration du culte catholique. Le révérend Eugène Vigen, prêtre missionnaire, arriva vers ce temps-là,